



**ROTARY CLUB DE BEYROUTH**

*Doyen du District 2452*



## LE BULLETIN

Volume 89 N°32

Année Rotarienne 2019 – 2020

### Réunion en ligne du Lundi 11 Mai 2020

---

Président du R.I. : **Mark Daniel Maloney**

Gouverneur du District : **Shawkat Tadros**

Déléguée du Gouverneur : **Bana Kalash Kobrosly**

Assistant du Gouverneur : **Ghassan Hajjar**

---

Président du RC Beyrouth : **Roger Ashi**

Secrétaire du RC Beyrouth : **Antoine Amatoury**

---

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2019-2020

« **Le Rotary connecte le Monde** »

## LE PROTOCOLE

### Ont assisté à la réunion en ligne :

#### **18 Rotariens du Club de Beyrouth**

ABBOUD Nabil (IPP)

AMATOURY Antoine

ARIS Toufic (PP)

ASHI Roger (P)

BIZRI Zouheir (PP)

BOULOS Rosy

CHERFAN Aïda (PN)

CODSI Reine (PP)

DAOU Aïda (PE)

DOUAIDAY Mounir

FATTE Maïssa

HAFEZ Antoine (PP)

KALDANY Savia (PP)

KANAAN Mona

MAHMASSANI Malek (PP)

MENASSA Camille (PP)

MEOUCHY Rita

NASSAR Zalfa

#### **Rotariens Visiteurs :**

- ADG Ghassan Hajjar du RC Beirut Cedars
- PP Mira Al Khalil et Imane Jaffal du RC Tyre Europa
- PP Paul Karam du RC Sahel Metn

#### **Les invitées**

- Dr Nayla Tabbara notre conférencière, invitée du Club
- Mme Danièle Geahchan, invitée de Rita Méouchy

### Annonces du Secrétaire

#### **Prochains évènements**

- Mardi 19 mai à 18h - Réunion-Conjointe en ligne avec le RC Beirut Cosmopolitan - Conférence en anglais de Mr. Peter Kyle, Rotary International Director (2020-2022) and Dean of the Rotary Representative Network : 'Rotary's Relationship with the United Nations'
- Jeudi 28 au dimanche 31 Mai - 7<sup>ème</sup> Conférence du District 2452 en ligne

#### **Courrier**

Calendrier de tous les évènements des RC du Liban et du District, mis à jour par PP Samar Saab.

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE EN LIGNE

Roger Ashi a présidé cette réunion statutaire en ligne qui a accueilli Mme Nayla Tabbara fondatrice et présidente de l'association Adyan. Le Président Ashi a souhaité la bienvenue à tous les participants et en particulier à l'AG Ghassan Hajjar du RC Beirut Cedars et à tous les Rotariens visiteurs.

Le P Roger Ashi a brièvement présenté le parcours de notre conférencière Mme Nayla Tabbara, qui s'apprête à nous parler de 'Comment passer du respect passif de la différence à la valorisation active de la diversité' :

- \* Directrice de l'Institut de la citoyenneté et de gestion de la diversité de la Fondation Adyan.
- \* Membre fondateur et vice-présidente d'Adyan ([www.adyanfoundation.org](http://www.adyanfoundation.org)) qui a reçu le prix Niwano pour la paix de 2018.

- \* Théologienne musulmane et professeur universitaire en science des religions et sciences islamiques.
- \* Doctorat en Sciences des Religions (2007), de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et de l'USJ.

Ses recherches et publications portent sur le commentaire coranique, le soufisme, la femme en islam et la théologie des religions et du dialogue.

Elle travaille aussi sur les manuels d'éducation à la diversité dans les cadres formels (éducation scolaire et universitaire) et non-formels.

Elle a reçu la médaille d'or de la Renaissance Française (2019), ainsi que la mention spéciale jury du prix Jacques Hamel (2019), le prix Ecritures et Spiritualités (2019) et le prix Lyautey de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer pour le livre L'islam pensé par une femme.

*(Plusieurs publications citées dans sa biographie complète en document PDF joint)*



Après avoir remercié notre camarade Rosy Boulos qui l'a invitée à donner cette conférence aux membres du RCB, Mme Tabbara a parlé de son expérience à l'association Adyan : la diversité et la gestion de la diversité.

« J'ai appris que dans le calendrier des conférences rotariennes, le mois de mai est dédié à la jeunesse. Je vais donc vous donner quelques exemples sur notre expérience avec les jeunes. Il y a en fait une grande différence entre respecter la diversité et la valoriser ; car nous pouvons respecter tout en gardant l'autre à distance ; or c'est le dialogue qui rapproche. Il faut faire tomber ces murs pour aller vers l'autre et le comprendre. A Adyan, notre phrase-clé est : Donner de l'espace à l'autre en nous.

J'avais fait un travail avec Père Fady Daou sur la théologie de la diversité que nous avons résumé en deux mots : L'hospitalité divine. Dieu embrasse tout le monde.

Nous avons fondé Adyan en 2006. Nous avons été inspirés par les lettres des patriarches catholiques d'Orient (1994) : Ensemble devant Dieu. Les patriarches parlent justement de la solidarité spirituelle : Intégrer l'autre dans nos prières ; comprendre et prendre en considération ses peurs et ses angoisses liées à l'histoire de sa communauté et qui influencent sa perception aujourd'hui. Il est donc important de connaître l'histoire de l'autre et celle de sa communauté et connaître également son entité socio-culturelle.

Nous avons parfois d'excellentes relations intercommunautaires sans toutefois poser des questions, car la religion reste un sujet tabou. Il faut avoir le courage de poser des questions afin d'en savoir plus sur les autres. Et par la même occasion ceci peut corriger beaucoup de préjugés.

Afin de franchir le pas entre le respect passif et la valorisation active de la diversité, nous avons pensé à intégrer cet enseignement dans l'éducation :

- ✚ Nous avons commencé par organiser un atelier au collège Notre Dame de Nazareth ; un an plus tard cinq écoles ont accueilli ce genre d'ateliers gérés par des personnes - Pro Bono - formées par Adyan.
- ✚ Un an plus tard, l'UNESCO (qui est devenu partenaire avec Adyan) nous a ouvert la porte vers les écoles publiques à travers leur lien avec le ministère de l'Éducation.
- ✚ L'année d'après nous avons obtenu un bailleur de fonds (soutien de l'ambassade américaine) jusqu'aujourd'hui : nous sommes présents dans 40 écoles à travers le Liban. Nous avons établi un programme sur deux ans adressé aux deux classes secondaires de Seconde et de Première. L'enseignement est cette fois-ci intégré au curriculum scolaire (thèmes de la diversité, la citoyenneté, les valeurs de la vie publique, le service communautaire, ...). Le ministère de l'Éducation a inclus par ailleurs le service communautaire dans le curriculum scolaire : 60 heures au cours desquelles les élèves apprennent à penser un projet

communautaire et à le mettre en action. Des rencontres interclubs scolaires sont encouragées afin d'élaborer des projets en commun, surtout d'ordre environnemental : par exemple un projet d'éclairage de rue à l'énergie solaire a été réalisé par deux écoles de régions totalement différentes ; ou le remplacement des sacs en plastique par des sacs en papier. Munis d'outils de travail, les jeunes mettent leurs projets en action avec joie et dynamisme.

- ✚ Un nouveau programme a été introduit depuis trois ans dans le curriculum des écoles. Cette fois-ci l'enseignement est adressé aux élèves de 9 ans : La diversité religieuse, la liberté de culte et le respect de la liberté d'être non religieux, le respect de l'identité de l'autre, la curiosité de découvrir l'identité de l'autre, et finalement la sensibilisation des enfants sur toute forme de discrimination.
- ✚ Les élèves ont très bien réagi à cet enseignement ; mais dans certaines écoles, les parents étaient concernés quant à l'influence de cet enseignement sur l'identité religieuse de leurs enfants.
- ✚ Les élèves ont été soumis à un genre d'exercice qui consiste à poser des questions à l'autre ; ceci révèle souvent certaines erreurs de jugements ; par exemple :
  - 1-Pourquoi tu n'es pas comme moi ? (Erreur méthodologique)
  - 2-Idees préconçues. (Pourquoi vous battez vos femmes ?)

Enfin le seul moyen de valoriser la diversité est d'aller vers l'autre et surtout de se montrer curieux. »

Le Président Roger Ashi a vivement remercié Mme Tabbara pour sa présentation et une session questions/réponses a immédiatement suivi :



Question 1 : Comment le RCB peut-il soutenir vos actions ?

Réponse : Je suppose que nous devons nous réunir et réfléchir ensemble.

Question 2 : Il y a malheureusement des lois libanaises qui vont à l'encontre de votre enseignement de tolérance ; je vous cite un exemple personnel : mon fils, issu de mon premier mariage avec un druze, est druze ; par la loi, il ne peut pas hériter sa mère qui est chrétienne... Tant que toutes les communautés ne sont pas soumises aux mêmes lois, il est normal de rester très sceptique...

Réponse : L'association Adyan ne s'occupe pas uniquement du secteur de l'éducation ; nous travaillons intensément sur les lois relatives aux ressources humaines. L'association Kafa par exemple a déjà soumis un projet de loi concernant la discrimination communautaire afin qu'il soit examiné par les autorités compétentes. L'application de ce projet de lois ne sera pas, par contre, obligatoire. Nous sommes en train, actuellement, de travailler avec les autorités concernées afin faire évoluer les lois existantes afin d'être en harmonie avec les critères des droits de l'homme et de la femme (questions d'héritage, la garde des enfants dans les cas de divorce, etc....).

Question 3 : Il y a un monde entre la théorie et la pratique, comment mettre en pratique tout ceci ?

Réponse : À Adyan nous avons choisi de commencer par l'éducation. Nous nous concentrons également sur la sensibilisation des citoyens aux questions religieuses. Nous avons d'ailleurs créé un site en langue arabe : Ta'adoudiyya (diversité) qui publie des articles et beaucoup de films relatifs à cette diversité.

Question 4 : Quelles écoles à Tyr accueillent les ateliers d'Adyan ?

Réponse : Les écoles Cadmos et El Sadr ; si vous le souhaitez, je peux vous faire parvenir un magazine, Arwah, qu'Adyan publie également. La diversité en elle-même n'est pas un problème, c'est la manière de la gérer qui cause le problème.

La réunion s'est achevée à 19h00

\*\*\*\*\*